

ENTRE-VOIES

Juillet - Août 2020
N° 225

Périodique d'information du R.C.F.E.B. Editeur responsable : Philippe CAMUS, Neuville 43, 4987 Stoumont. – les articles publiés n'engagent que leurs auteurs, sauf mention, ils sont la propriété du C.F.E.B. asbl, ils peuvent être reproduits dans un but non lucratif à condition de citer la source et les auteurs, et d'envoyer une copie à l'éditeur.
Téléphone : Jean-Claude SIMAR, président 087 - 33 89 56 Email : jean-claude.simar@skynet.be

Web : <http://www.rcfeb.be> Compte bancaire : BE 34 751-2028029-90.

Le mot du Président :

Bonjour à tous,

Le Comité a tenu réunion le lundi 6 juillet et le lundi 3 août. Le Comité a décidé à l'unanimité la non-réouverture du Club.

Pourquoi ?

Malgré la grandeur de la salle, nous ne pouvons pas garantir dans nos locaux le respect des normes Corona imposées actuellement. Comment savoir le nombre de membres qui viendront au club le lundi, le jeudi ou éventuellement un vendredi ? À ne pas oublier, nous sommes dans une école et nous avons des normes à respecter. Ensuite pour celui qui suit l'actualité, vous constaterez une remontée de la pandémie et nous sommes pour beaucoup d'entre nous des personnes à risques.

Une exemption a été faite, suite à la demande de Thierry Pupier, le « Youtubeur de la chaîne Aiguillages », bien connue des modélistes ferroviaires et amoureux des trains touristiques. Il était en tournage ce jeudi 9 juillet dans nos locaux. Le club a ouvert ses portes exceptionnellement pour ce tournage avec le minimum de personnes pour faire rouler les réseaux. Nous étions 12 personnes et tout s'est très bien passé. Le reportage sera diffusé au moment de la saison d'automne à partir du mois de septembre et vous en serez informé.

Comme vous le savez probablement, notre voyage à Dortmund est définitivement annulé et reporté à l'année prochaine, les remboursements sont en cours.

J'aurais préféré vous annoncer un voyage, un repas, Mais, nous subissons une situation inédite dans la vie du club et j'espère de tout cœur pouvoir vous annoncer dans les prochaines semaines de meilleures nouvelles.

Continuez à consulter notre site, il vous tient au courant de la vie du club et il en vaut la peine.

Bon courage à tous et au plaisir de vous revoir.
Pour le comité,

 Le Président J-C Simar.

Ligne Verviers – Battice / Herve – Chronique d'une ligne maudite (Partie 3)

Le Val Fassotte.

Le Thier de Hodimont, la Rue du Bois, le Thier de Mont et autres rues en forte pente (près de 15 pour mille) jalonnent de part et d'autre la vallée encaissée qui traverse Dison. Ainsi, la montée de la Rue du Bois s'avère des plus ardues, surtout à pied. Jusqu'au moment où survient ce replat plutôt inattendu, gardé par une maisonnette blanche d'apparence nettement ferroviaire.



*La maisonnette rescapée dominant de bien haut la Rue du Bois depuis la plate-forme de l'ancien passage à niveau
(14 décembre 2015 et 30 mars 2012)*

C'est ici que la ligne de Herve et la voie publique se croisaient à niveau et de biais, du coup le premier passage à niveau de la ligne depuis Verviers. Cet endroit très particulier se trouve encastré dans un vallon aux parois fort raides où s'ouvraient jadis les bouches béantes de deux tunnels en parfaite ligne droite et distants d'à peine 100 mètres l'un de l'autre. Quant à leurs portails bien larges, ceux-ci étaient visiblement prévus pour un dédoublement de la voie qui cependant n'interviendra jamais.



De part et d'autre de la maisonnette du passage à niveau: le portail sud du Tunnel de la Pisseroule (72 m) (photo Héroufosse, collection G.Lejeune), et en face le portail nord du Tunnel de Hodimont (409m)(auteur inconnu, collection A.Schröder).

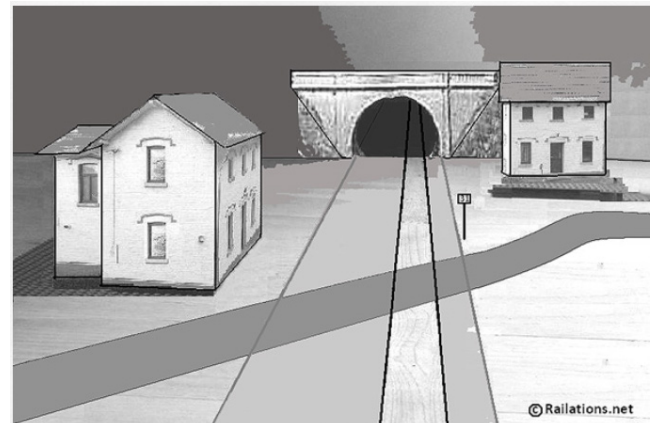
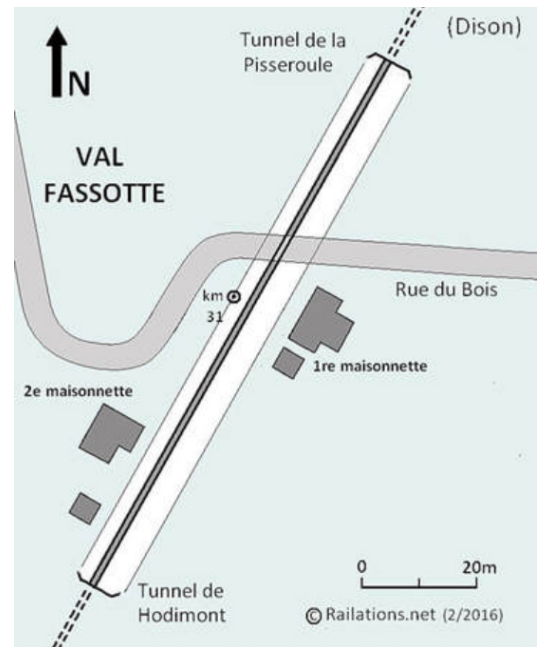
Immédiatement après, en plein virage de la Rue du Bois (voir plan ci-après), on tombait sur une deuxième maisonnette, plus étroite que la première et perpendiculaire à la voie ferrée qu'elle surplombait.



Sur cette vue, prise depuis la colline surplombant le portail du tunnel de Hodimont, nous découvrons la plaine de jeux du Val Fassotte et la deuxième maisonnette.



Sur cette vue, ce même portail, que nous apercevons dans le coin gauche, en contrebas de la 2e maisonnette (document collection A.Schröder).



Reconstitution du site ferroviaire du "Val Fassotte" d'après maquette. Prise de vue du haut du portail (disparu) du Tunnel de la Pisseroule. Distances conformes, dimensions approximatives, se rapprochant au plus près des structures de l'époque (voir plan ci-contre). À l'avant-plan: le passage à niveau (disparu) flanqué de sa maisonnette qui existe toujours. À l'arrière-plan: la deuxième maisonnette surplombant le portail nord du tunnel de Hodimont (tous deux disparus).

Ce site ferroviaire avec son passage à niveau et ses deux maisonnettes coincées entre deux tunnels est un cas unique sur le réseau Belge. Mais hélas, pas la peine de chercher.

Disparus les rails et la signalisation, disparus aussi les deux portails, alors que leurs tunnels respectifs, toujours présents, ont chacun été entièrement comblés. Du portail de gauche (Hodimont) plus la moindre trace sur le flanc de colline escarpé et aujourd'hui boisé, pas plus que de la maisonnette surélevée à ses côtés (vue ci-dessous pendant les travaux, doc. 'La ligne 38').



Le portail de droite (Pisseroule), que nous gageons démolir lui aussi, est depuis colmaté par le haut talus de la Rue du Val Fassotte, créée afin de suppléer à la Rue du Bois, trop étroite et trop escarpée.

Le terrain de sports et de jeux du Val Fassotte, datant des années 20 du siècle passé et situé peu au-delà, a disparu lui aussi, enseveli sous l'énorme masse de terre et de gravats produits par les travaux de l'E42 toute proche. Seule rescapée de ce site remarquable, la maisonnette du garde-barrières continue par contre de défier le fil du temps. Récemment repeinte, elle est aujourd'hui un des trop rares témoins visibles de ce tracé ferroviaire disparu à tout jamais (vue ci-dessous).



La maisonnette du Val Fassotte (14 décembre 2015)

Extrait du site : <https://www.railations.net/verviersbatticefr.html>

Site internet du RCFEB www.rcfeb.be – Le saviez-vous?

Il est possible de laisser un commentaire sur un article.

Lorsque vous consultez un article sur notre site internet, vous avez la possibilité de laisser un commentaire pour sur celui-ci.

Pour laisser un commentaire, tapez votre texte dans la zone « Votre commentaire » en bas de l'article et cliquez sur bouton « Envoyer ». Après modération, il sera publié sur le site à la suite de l'article concerné.

Poster un commentaire

Votre commentaire

Envoyer

Il est possible d'être averti par mail de la publication d'un nouvel article.

Si vous désirez recevoir un mail lorsqu'un article est publié sur notre site internet, rien de plus simple. Rendez-vous dans la mise à jour de votre profil en cliquant sur le lien « Mettre à jour mon profil » (en haut à gauche)

Utilisateur

Bonjour Régis RENARD

☺ En ordre de cotisation pour 2020

Il y a 2 articles ont été publiés depuis votre dernière connexion

Mettre à jour mon profil ←

Déconnexion

Une fois votre profil affiché, dans le bas de la page se trouve une zone intitulée : « Consentements ». Dans cette liste, vous cochez la 4e case à cocher « M'envoyer un mail lorsqu'un nouvel article est publié sur le site RCFEB » et cliquez ensuite sur le bouton « Valider ».

Consentements :

J'autorise le RCFEB à :

- Envoyer un mail et/ou une notification aux membres du RCFEB lorsque je fête mon anniversaire
- M'envoyer un mail lorsqu'un autre membre du RCFEB fête son anniversaire
- M'envoyer une notification sur mon smartphone lorsqu'un autre membre fête son anniversaire
- M'envoyer un mail lorsqu'un nouvel article est publié sur le site RCFEB
- M'envoyer une notification sur mon smartphone lorsqu'un nouvel article est publié sur le site du RCFEB
- M'envoyer un mail lorsqu'un nouveau numéro de l'Entre-Voie est publié sur le site RCFEB
- M'envoyer une notification sur mon smartphone lorsqu'un nouveau numéro de l'Entre-Voie est publié sur le site du RCFEB
- M'envoyer un mail pour me rappeler un événement de l'agenda du RCFEB
- M'envoyer une notification sur mon smartphone pour me rappeler un événement de l'agenda du RCFEB
- J'accèpte d'être photographe pendant les activités du RCFEB
- J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux autres membres du RCFEB

Attention si un message d'erreur s'affiche lors de la validation c'est très probablement parce que votre date de naissance n'est pas renseignée. Ajoutez-la et cliquez une nouvelle fois sur le bouton « Valider »

Il est possible de publier des articles sur notre site.

Pour cela rien de plus simple : envoyer un mail à regis.renard@rcfeb.be avec le contenu de votre article et il sera publié prochainement sur notre site.

✍ Régis Renard.

Le Sculptamold.

Le Sculptamold fabriqué par la firme Amaco est un mélange à base de cellulose qui rassemble les caractéristiques du plâtre, du papier mâché et de l'argile en un seul produit, non toxique et d'une utilisation très simple. Une fois sec, il est très léger, il a une apparence qui convient bien à la réalisation de relief et il se peint très facilement.

Il s'utilise, par exemple, pour façonner les reliefs construits à partir de polystyrène extrudé.

La poudre Sculptamold doit être mélangée avec de l'eau dans les proportions : 2 parts de Sculptamold pour une part d'eau. Il prend en 30 minutes et demande une douzaine d'heures (dépend de l'épaisseur) pour être complètement sec.



<https://www.amaco.com/products/sculptamold-sc-3-3-bag>

Il coûte une quinzaine d'euros pour un sac de 1.5kg (sur amazon.fr), quantité qui permet de faire pas mal de travail.

Voici un exemple de réalisation d'un talus en bord de voie sur mon réseau H0.



La forme générale du talus est réalisée avec un déchet de panneau d'isolation de 6 cm d'épaisseur. Attention d'utiliser une colle compatible avec le polystyrène, par exemple la Foam Tack Glue de Woodland Scenics. Une première couche de Sculptamold est utilisée pour façonner le flanc du talus.



La superposition de morceaux de polystyrène permet de réaliser le relief.



Il est ensuite peint avec de la peinture acrylique dans des tons appropriés. Les rochers sont réalisés avec du plâtre pour rocher Noch 60880



Résultat après décoration et patine.

✍ Philippe Camus.

Pas de liste des bourses et autres manifestations pour les mois de juillet et août 2020 vu le confinement.

Sponsor de notre club :
Hobby 2000
Quai de la Boverie, 78 4020 Liège

Tel: 04 341 29 87 fax: 04 343 66 03
mail: hobby2000@hobby2000.be
<http://www.hobby2000.be>